

**PARCS NATIONAUX DE FRANCE**

**Conseil d'administration**

**Séance du 19 février 2016**

Délibération n°2016-11 / CA

**Projet de convention avec  
l'Association nationale pour la protection du ciel  
et de l'environnement nocturne**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Autorise le directeur de l'établissement à signer la nouvelle convention triennale de partenariat avec l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

Fait à Montpellier, le 19 février 2016

Le président  
du Conseil d'administration,

  
Ferdy LOUISY

Le directeur  
de Parcs nationaux de France,

  
Michel SOMMIER